

Frais pour paiement en retard

Frais pour paiement en retard

La *Loi sur la location à usage d'habitation* permet aux locateurs d'exiger des frais pour paiement en retard lorsque les locataires ne paient pas leur loyer ou leurs frais de services aux locataires à temps. Parfois, le paiement d'un locataire est en retard sans que ce soit la faute du locataire. Par exemple, il y a une interruption non annoncée du service postal ou l'organisme gouvernemental qui paie le loyer ou les frais de services au locateur ne le fait pas à temps. Dans de telles situations, tant que le locataire n'est pas responsable du paiement en retard, le locateur ne peut exiger que le locataire paie des frais pour paiement en retard.

Pour en savoir plus sur les montants des frais pour paiement en retard qu'un locateur peut exiger, [cliquez ici](#).